



Echo de La Méline

N° 17 Juin - Juillet - Août 2018



www.echenoz-la-meline.fr

Chers Méinois, Méinoises,

Le budget est voté depuis le 4 avril ! Il est l'acte majeur de la gestion municipale car il précise les choix et les moyens que les élus mettent en œuvre pour satisfaire aux besoins de la population méinoise. Notre budget est le résultat d'un travail collectif, principalement de la part du maire et des adjoints. Il est légèrement excédentaire, sans hausse une nouvelle fois des taux d'imposition communale. Il va permettre d'assurer les services et le développement de notre ville. Nous devons gérer et anticiper au mieux les transformations budgétaires à venir, principalement la diminution des baisses de dotation de l'état mais également les prises de compétence par la communauté d'agglomération de Vesoul, à savoir la compétence eau en 2020.

Nous avons appréhendé la gestion des dépenses et des recettes de la commune. C'est ainsi que nous pouvons vous présenter, page 2, notre bilan financier.

Concernant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, de gros efforts ont déjà été réalisés en matière de tri, mais comme annoncé depuis 2014, je reste convaincu que le mode de paiement de ce service n'est plus adapté. Une redevance proportionnelle est indispensable pour inciter la population à améliorer le tri sélectif et je ne désespère pas de voir un jour un changement de tarification.

Dans un avis publié le 29 novembre, l'Ademe (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) considère que la tarification incitative du service public de prévention et de gestion des déchets est un levier "sans équivalent" pour faire évoluer les comportements des usagers et réduire les déchets résiduels collectés, à condition de prévoir des moyens d'accompagnement.

La tarification incitative, qui consiste à faire payer les usagers du service de prévention et de gestion des déchets selon les quantités de déchets qu'ils produisent, constitue "un levier déterminant pour leur réduction", affirme l'Ademe dans un avis publié mardi 29 novembre. Elle y voit un moyen "très puissant et sans équivalent pour faire évoluer les comportements des usagers (ménages, entreprises...) et ainsi réduire les déchets résiduels collectés, améliorer la valorisation et maîtriser voire baisser le coût du service dans le cadre d'une démarche d'optimisation globale".

Le principe de la tarification incitative se traduit par l'intégration d'une part variable dans la Teom (taxe enlèvement ordures ménagères) ou la Reom (redevance ordures ménagères), payées par les usagers. Cette part variable peut être calculée en fonction du volume de déchets, de leur poids ou du nombre de présentations du bac à la collecte.

Selon l'Ademe, les collectivités ayant mis en place une redevance incitative ont réduit "entre 30 et 50 %" la production par habitant d'ordures ménagères résiduelles, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas trié au domicile. Des impayés ainsi que des dépôts sauvages ou irréguliers de déchets peuvent se produire mais ils restent "marginaux" et diminuent après action de prévention ou de verbalisation de la collectivité. Ce qui nous oblige, c'est vrai, à encore plus de civisme et de respect de notre environnement.

*L'environnement peut nous exterminer lentement
et silencieusement si nous le rendons poubelle !*

Votre Maire, Serge VIEILLE

BUDGET 2018 :
DES INVESTISSEMENTS
AU SERVICE DE LA POPULATION



Notre résultat 2017 : 148 787 € ne nous laisse pas beaucoup de capacité d'autofinancement et ceci malgré des efforts constants pour réduire nos charges de fonctionnement.

Malgré cela, la municipalité, pour la 3^{ème} année consécutive, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2018 sont estimées à 1 719 136 €. Les charges générales regroupent principalement la maintenance de la voirie et des bâtiments, ainsi que le fonctionnement des activités liées au scolaire, au périscolaire et à la micro crèche. Les dépenses de personnel représentent une part importante de notre budget. L'augmentation constatée est liée à la reprise en régie municipale de la micro crèche mais elle est compensée par les recettes de cette activité.

Les recettes de fonctionnement, pour un montant qui s'élève à 1 826 669 €, proviennent essentiellement du produit des taxes et impositions (habitations, foncières : bâties et non bâties), des revenus des immeubles (appartements) et des revenus des activités (périscolaires et micro crèche).

Nos dépenses d'investissements, d'un montant de 927 671 € dont 433 740 € de restes à réaliser de 2017, sont significatives du souhait que nous avons de rendre notre commune toujours plus attractive, plus économe et moins consommatrice d'énergie. Les investissements sont toujours réalisés sur des secteurs qui nous permettent de bénéficier d'un fort pourcentage de subventions. Au niveau de la voirie, les travaux rue de la Fontenotte vont être terminés, les travaux d'éclairage public viennent d'être achevés. Le remplacement de chaudières dans les écoles, bâtiments associatifs et la réfection de la toiture de Longeville vont bientôt débiter. L'étude du projet d'aménagement de la place d'armes est en cours et sa réalisation pourrait se réaliser sur 2019. Nous recherchons des financements adaptés (Europe, état, région département...)

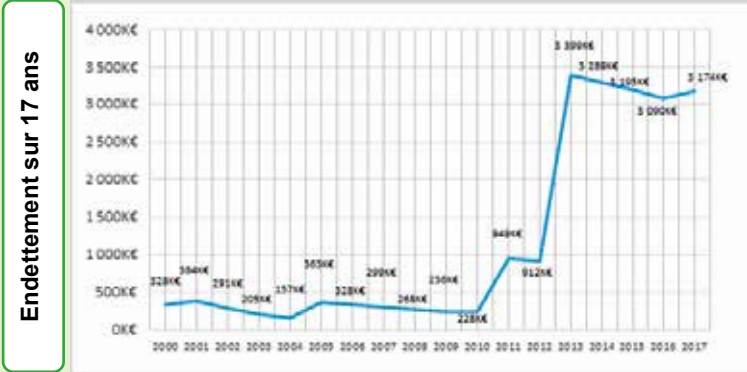
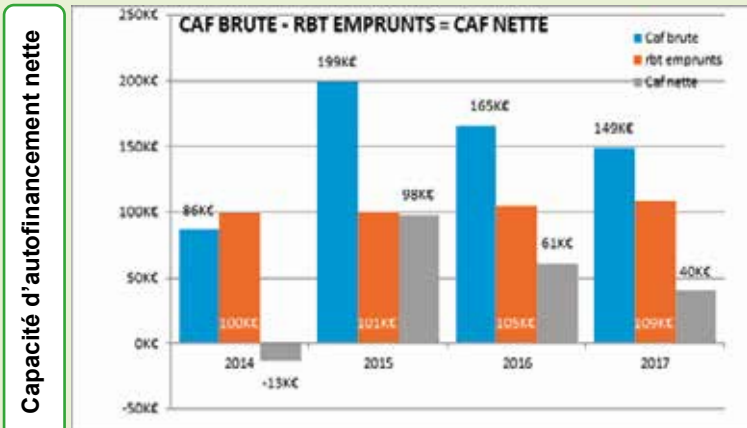
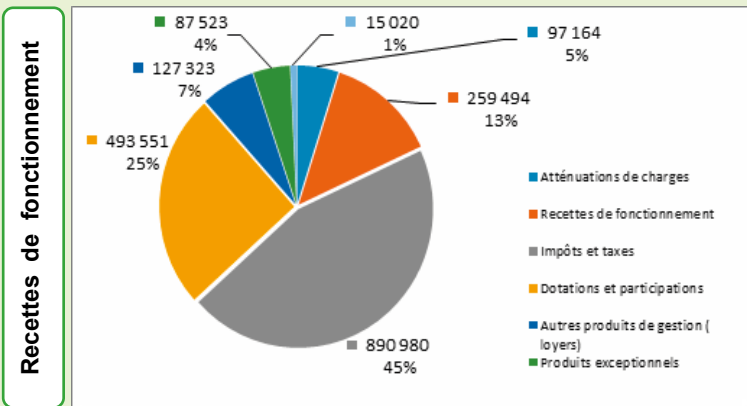
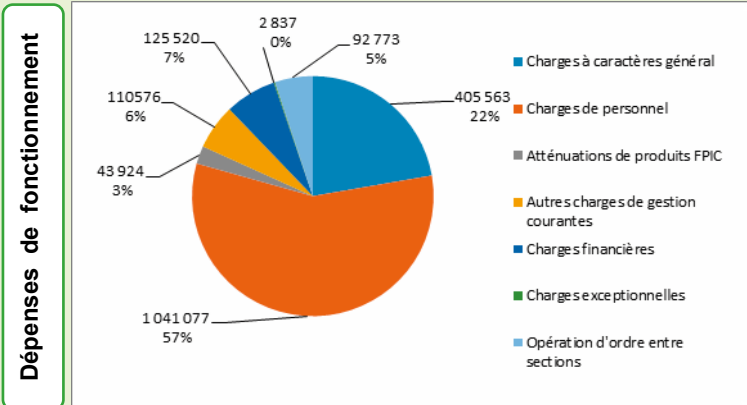
L'ensemble des recettes d'investissement se monte à 1 334 619 € dont 433 740 € de subventions. La part d'auto-financement prévue pour la commune est de 277 373 €. Les autres ressources proviennent de la taxe d'aménagement, du FCTVA.



L'objectif majeur du budget 2018 est d'engager et d'achever les investissements prévus par la municipalité afin d'apporter un maximum de services à notre commune et des équipements qui nous permettent de réaliser des économies afin de maintenir un résultat de fonctionnement positif.

Taux d'imposition 2018	
Taxe Habitation :	6.56 %
Taxe Foncier bâti :	16.89 %
Taxe Foncier non bâti :	29.41 %

ANALYSE FINANCIÈRE 2017



QUESTIONNAIRE ET PROJET

Près de 110 mélois ont répondu au questionnaire « consommateurs » distribué avec le précédent Écho et nous les en remercions. L'objectif était de recueillir leur avis sur l'installation d'une structure de services dans les locaux vacants de l'ex trésorerie (propriété d'Habitat 70), qui pourrait redynamiser le centre bourg, en apportant des prestations utiles aux habitants.

En synthèse, les réponses sur l'item principal, « le type d'activité souhaité » est le plus révélateur.

Épicerie	Bar restauration rapide	Point Presse	Point Poste	Relais colis	Service à la personne
74	50	54	61	58	76

Un ensemble autour d'une épicerie / restauration / presse / poste / relais colis est à égalité avec un pôle services à la personne. **La création d'une maison médicale** est largement en tête des « activités à développer ». A l'analyse des retours, un appel est lancé auprès de toute personne susceptible de favoriser les contacts pour engager une réflexion autour du montage de l'une des deux activités retenues.

- ♦ Création d'une maison de service à la personne ou plus idéalement d'une maison de santé (médecin, infirmiers, kinés...)
- ♦ Ouverture d'un commerce alimentaire de proximité (produits du terroir, bio...) complété par un point multi services (poste, presse, relais colis...)

Les locaux disponibles ont une surface de 200 m² et sont modulables et accessibles personnes à mobilité réduite. Parking. Contact secrétariat 03.84.75.14.77 qui fera suivre.

VOISINS SOLIDAIRES

Le dispositif mis en place sous la forme d'un réseau de connaissances et de solidarité de voisinage doit permettre d'alerter la police nationale de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens. Le rôle des voisins solidaires est le suivant : ils veillent, mais ne surveillent pas, ils sont vigilants mais ne sont pas des vigiles, ils alertent la police nationale, mais ne la remplacent pas.



Si vous souhaitez devenir un « voisin solidaire », **veuillez-vous inscrire auprès du secrétariat de mairie au 03.84.75.14.77.**

CONSEIL DES SAGES

Le 20 mars les élus et les membres du conseil des sages se sont réunis pour la 8^{ème} fois.

Cette rencontre a permis de faire le point sur les travaux réalisés, les travaux en cours et sur les projets à venir. Moment de rencontre et d'échanges dans cette instance de consultation qui s'intéresse aux préoccupations de l'ensemble des Mélois sur des sujets d'intérêt général. La sécurité et les problèmes d'environnement sont toujours des points préoccupants.

En fin de rencontre, une présentation des finances de la commune a été commentée par Mr le Maire aux membres présents. Elle portait sur les recettes, les dépenses, l'endettement, la capacité d'autofinancement, les investissements, l'évolution de la trésorerie... etc.

Le prochain rendez-vous est fixé au **26 octobre 2018.**

C.C.A.S.

L'été arrive ! Pensez à prendre soin de vous en cas de fortes chaleurs. Voici quelques précautions à prendre si nécessaire :

Limitez les sorties à l'extérieur et les petits travaux de jardinage.

Pensez à bien boire et à vous hydrater régulièrement à l'aide d'un brumisateur.

Aérez le matin la maison et ensuite fermer fenêtres et volets afin de garder le frais.

En cas de problème lié à la chaleur (malaise etc.) et si vous êtes seuls, contactez la mairie au 03.84.75.14.77 ou faites le **15.**

Les membres du CCAS vous souhaitent un bon été.

ZÉRO PHYTO

La chasse aux herbes folles...

Avec la belle saison, les mauvaises herbes envahissent nos jardins mais aussi les voies publiques.

Soucieuse de l'environnement, la municipalité ne souhaite plus utiliser de produits phytosanitaires et a choisi de faire l'investissement de matériels adaptés au désherbage mécanique. Néanmoins, certains endroits restent encore inaccessibles, nous demandons par conséquent aux riverains de contribuer à cet effort de désherbage devant leur maison afin de rendre notre commune encore plus accueillante.

Pour vous aider à réaliser plus facilement cette tâche, voici quelques recettes de grand-mères :

l'eau bouillante de cuisson de légumes ou encore un mélange plus efficace à la dose de 4 litres de vinaigre blanc et 500 grammes de gros sel. Si vous connaissez d'autres astuces n'hésitez pas à nous les faire parvenir, nous les publierons dans les prochains numéros de notre journal municipal.



La fiscalité sur l'eau, à quoi sert-elle ?

Elle a permis une nette amélioration de la qualité de nos rivières. Le parc français des stations d'épuration est désormais globalement performant : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans et le nombre de cours d'eau en bon état a plus que doublé au cours des 25 dernières années. Pour plus d'informations sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, vous pouvez consulter le site internet de l'agence de l'eau www.eaurmc.fr, rubrique « vous êtes / Collectivités »



cab
compta

Isabelle Vauthier-Marché
Société d'Expertise comptable
inscrite au tableau de l'Ordre de Bourgogne - Franche-Comté

4 bis avenue Pasteur
70000 Echenoz-la-Méline
☎ 03 84 75 30 82
www.cabcompta.com



Désignation des jurés d'assises pour l'année 2019

Dans le système judiciaire français, les jurés sont chargés de se prononcer sur la culpabilité des accusés, et le cas échéant sur la peine applicable.

Leur mode de recrutement s'effectue sur la base d'une liste annuelle établie à partir des listes électorales de la commune.

Monsieur le Maire a procédé publiquement au tirage au sort de 9 personnes méloinoises au cours de la réunion du 23 mai à Vesoul.

EMPLOI D'ÉTÉ

La municipalité recrutera 8 jeunes méloinois au sein des services techniques et des écoles pendant les vacances d'été. Ces jeunes seront embauchés pour une période de 2 semaines consécutives entre le 2 juillet et le 3 août 2018 à raison de 35 heures par semaine. Pour pouvoir être retenus, ils devront répondre favorablement aux critères suivants

1. aptitudes au regard des besoins identifiés
2. périodes de disponibilité

CARTES JEUNES

La municipalité proposera à nouveau la carte Avantages Jeunes à la rentrée 2018 / 2019.

Comme les années passées, (73 cartes achetées en 2017/2018), elle sera vendue 6 € au lieu de 8 € Vous pouvez dès à présent **la réserver** auprès du secrétariat de mairie et elle vous sera remise lors d'une cérémonie officielle **mercredi 5 septembre à 18 h 00** à la mairie.



Apporter une photo, un justificatif de domicile et le règlement par chèque ou espèces.



Arnaud Begeot

Boucher – Charcutier – Traiteur

47 Grande rue
70000 Echenoz la Méline

Spécialités rillettes comtoises

Tél : 03 84 75 14 11 Fax : 03 84 75 00 27

TRANSHUMANCE



Jeudi 17 mai, les enfants des écoles élémentaires de Pont et de Longeville se sont retrouvés sur la place de retournement en haut de la rue des pavés bleus pour assister à la transhumance des moutons du lycée agricole de Port sur Saône vers le plateau de Cita.

Les enfants, admiratifs et un peu impressionnés ont pu accompagner les 60 bêtes, sous la surveillance de leur berger et de son chien. Chaque année, cette troupe valorise des surfaces de pelouses sèches.

Une fois arrivés sur le site, les élèves ont pu profiter de trois ateliers animés :

- ♦ Valorisation des pelouses sèches par un troupeau de brebis : approche des animaux et du bâtiment, par Luc Nonotte et Grégory Choux.
- ♦ Pelouses sèches et apiculture : explication de la ruche, dégustation de miel, circuit, par Fabrice Baigue.
- ♦ Intérêts environnementaux : faune, flore, biodiversité des pelouses sèches par Bertrand Cotte.

Enfants, enseignants et parents accompagnateurs sont repartis en bus ou à pieds, ravis de cette aventure, même si la chanson de Jane Birkin « la gadoue » était de mise.



Pompes Funèbres PICARD
Funérarium
Marbrerie
Contrat obsèques
20, Rue de la Providence
70000 Echenoz-la-Méline
03-84-75-73-25

Moustique tigre :

Ce moustique est particulièrement nuisant.

Pour lutter contre ce moustique, quelques principes simples à mettre en œuvre pour limiter ses lieux de ponte et de repos.



- ♦ Couvrir, jeter, vider, tous les récipients pouvant contenir de l'eau.
- ♦ Enlever tous les objets abandonnés dans le jardin pouvant servir de récipients.
- ♦ Vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux.
- ♦ Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé.
- ♦ Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...).
- ♦ Couvrir toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire.
- ♦ Les produits anti-moustiques ne permettent pas de les éliminer durablement.

Les tiques : conseils de prudence

Où trouve t'on les tiques ? Elles sont rependues partout en France et surtout en dessous de 1 500m. Elles vivent dans des zones boisées, humides, dans les herbes hautes des prairies, les jardins et les parcs forestiers ou urbains.

Qui sont les personnes les plus exposées ? Les professionnels travaillant dans la nature et les amateurs de randonnées, les campeurs, les ramasseurs de champignons...

A quelle période de l'année le risque est-il maximum ? Entre avril et novembre, les tiques sont plus actives.

Pour se protéger avant et pendant une activité : couvrir ses bras et ses jambes. Rester sur les chemins.

Après une activité : inspecter soigneusement son corps.

En cas de pique : surveiller la zone piquée. Si une rougeur apparaît et s'étend en cercle autour de la pique, consulter un médecin.



hyper plein ciel
www.burologia.com

Zone Technologia
T. 03 84 75 87 00
F. 03 84 75 87 77
Vesoul

RAPPEL

LE BRUIT

Les travaux bruyants de bricolage ou de jardinage peuvent être réalisés tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30, sauf dimanches et jours fériés, de 10 h à 12 h.



RAPPEL

BRÛLAGE INTERDIT SUR LE COMMUNE

Pour des raisons de salubrité publique, il est **interdit** aux particuliers « d'enfumer » leurs voisins par le brûlage des végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage) sur leurs propriétés.

Que faire de vos déchets verts ? Vous pouvez les valoriser par le broyage, le compostage, le paillage, en les déposant dans une déchetterie ou en utilisant le service communal des déchets verts (2^e et 4^e lundi de chaque mois, 2 € le sac, renseignements au 03.84.75.14.77).



RAPPEL

TAILLE DES HAIES : RÉGLEMENTATION

En référence au code civil, les haies continues en limite du domaine public, pour des raisons de sécurité et d'esthétique, ne doivent pas déborder sur le trottoir ni excéder 2 mètres de haut à partir du terrain naturel.

Des règles particulières sont applicables pour les carrefours (renseignement en mairie).

RAPPEL

DÉJECTIONS CANINES



POUR UNE VILLE PROPRE

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les aires de jeux pour enfants et ce, par mesure d'hygiène. Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine communal. Pour une ville propre, des canisettes sont à votre disposition à divers endroits.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 €).

RAPPEL

RENTREZ LES BACS ROULANTS



Outre la **pollution visuelle des poubelles sur les trottoirs**, se pose aussi le problème de la gêne occasionnée pour les piétons seuls, avec une poussette, ou dans un fauteuil roulant. N'ayant plus d'espace pour circuler sur le trottoir qui leur est réservé, **les usagers sont parfois contraints de s'engager sur la route**, ce qui engendre des problèmes de sécurité.

Ainsi, afin de garantir la circulation de chacun sur le trottoir, vous devez rentrer votre bac à l'intérieur le plus rapidement possible après le passage du véhicule de collecte. (sortie la veille au soir, rentrée au plus tard à 19 heures le jour du passage).

CONTAINERS A VERRE

Afin de réduire les nuisances sonores et visuelles, les containers d'apport volontaire ont été déplacés entre les deux cimetières.



CHASSE À L'OEUF

Le mercredi 4 avril, pour la seconde année, une chasse à l'œuf a rassemblé plus de 80 petits mélinois âgés de 1 à 12 ans...

La météo n'était pas favorable le jour J, mais l'organisation inébranlable d' Anne et de l'équipe du Diabolo mélois a permis aux enfants un après midi récréatif et gourmand, dans les locaux de la mairie. Des jeux de réflexion, puis artistique ont conduit à l'élaboration de la boîte à œufs. Du mouvement pour débusquer les images cachées ça et là dans les locaux du Diabolo. Et ensuite le moment d'échange pour des œufs colorés en chocolat.

Les parents ont partagé ce bon moment.

Cette joyeuse manifestation devrait être reconduite l'année prochaine.



MICRO CRÈCHE LES MÉLINOUS



Ca bouge à la crèche !

Les vacances se rapprochent à grands pas !

Aux Mélinois, 6 départs pour l'école se profilent.. Nos grands nous quittent pour laisser la place à 5 bébés dès septembre 2018.

En attendant l'école, les enfants ont pu inaugurer dès ce lundi 28 mai 2018, la structure qu'ils ont vu naître au fil des jours de ce mois de mai. Ce projet a pu être réalisé grâce à une subvention de la Caisse d'Allocations familiales de la Haute-Saône et la participation des services

techniques municipaux. Des escaliers, un plan incliné type escalade, un pont, un tunnel, un espace cabane avec hublot, 2 espaces manipulations, et évidemment, le toboggan ! Le tout sur un sol bulle gomme coloré, adapté aux tout-petits. Nul doute que les enfants sauront profiter pleinement de ce nouvel espace de jeu, à l'arrivée des beaux jours....

RENTRÉE SCOLAIRE 2018 / 2019

À partir de la rentrée 2017, l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours dans nos écoles maternelles et élémentaires était rendue possible. A Échenoz-la-Méline, nous avons opté pour un maintien de la semaine à 4 jours et demi afin de ne pas perturber l'organisation des familles et ainsi leur laisser le temps de s'organiser sur une année scolaire.

Pour la rentrée 2018 / 2019, nous allons passer à 4 jours d'école par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi). Les horaires seront les suivants : 8 h 30 – 11 h 30 et 13 h 30 – 16 h 30 soit 24 heures de cours par semaine.

Cette nouvelle organisation va modifier le fonctionnement du périscolaire mélois. Mais notre philosophie restera la même dans cette nouvelle organisation : accueil, qualité des activités, bien-être des enfants.

Nos écoles ont actuellement un fort taux de remplissage avec un nombre d'élèves par classe important. Nous orientons les futurs élèves en fonction des effectifs de chacune d'elles mais aussi en fonction du lieu de résidence des parents. L'ouverture de classe est sous la responsabilité du rectorat. Les postes d'ATSEM nécessaires en maternelle seront pourvus avant le début de l'année scolaire. Les ATSEM (agents municipaux) apportent une assistance technique et éducative aux enseignants des classes maternelles.



ACCUEIL DE LOISIRS : DIABOLO MÉLINOIS



BILAN TAP

Les enfants ont participé pendant 4 années consécutives aux ateliers TAP tous les jours de la semaine.

Nos objectifs étaient de favoriser la découverte, la curiosité, le vivre ensemble, la citoyenneté à travers les différents ateliers sportifs, créatifs, culturels et scientifiques.

En moyenne, 140 enfants inscrits aux activités chaque jour, (175 familles) ont bénéficié des différents ateliers proposés.

Ils ont pu découvrir de nouvelles activités comme le quilling, la balle au tambourin, le trollball, la linogravure, le cupsong, la poésie de papier, le breakdance, le rugby, la carterie, la percussion, la pétanque...

Et d'autres indémodables mais qu'ils aiment tellement : le foot, le jardin, le baby judo, la zumba, la gymnastique, le scrapbooking, la fimo, la course d'orientation...

Une expérience riche qui a demandé beaucoup d'investissement de la part des salariés de la commune et des intervenants mais aussi des enfants, motivés et assidus tout au long de ces 4 années.



Diabolo mélinois

2 rue de la Flandrière 70000 Échenoz-la-Méline

 **03.84.75.51.56 ou 06.79.38.56.57**

Page facebook : Club ados mélinois

ÉTÉ 2018

Le diabolo mélinois ouvrira quatre semaines.

Du 9 au 13 juillet : 100 % sport : Judo, volley, football, gymnastique, hand-ball, badminton, danse, circuit training, ultimate, basket ...

Du 16 au 20 juillet : Explorer, butiner et cultiver la nature... Fabrication de cabanes, land'art, grands jeux, randonnée dans les bois, jardin, activités manuelles...

Du 23 au 27 juillet : Graine de... ! Graine de champion : activités sportives. Graine d'artiste : activités manuelles diverses. Graine de sésame : grand jeu. Graine des champs : cuisine...

Du 30 juillet au 3 août : Un défilé insolite !

Les enfants prépareront un défilé présenté aux parents le vendredi.

Création d'accessoires et de vêtements : casquette, sac, bijoux, ceinture, tee-shirt de foot, serre-tête...

A la rentrée de **septembre 2018**, l'**accueil du mercredi fonctionnera toute la journée** avec un accueil échelonné de 7 h 45 à 9 heures ou de 13 h 15 à 14 h. Les enfants quitteront à 12 h 15 ou 13 h 15 ou 18 h.

Des activités manuelles, sportives seront proposées chaque mercredi.

SOCIÉTÉ DE PÊCHE

* La société de pêche « La Méline » a proposé une animation aux enfants de l'école élémentaire de Pont le 26 avril dernier. Ils ont pu aborder le thème de la gestion de l'eau, comment l'économiser et la préserver. Ils ont ainsi été sensibilisés aux problèmes de pollution et de sécheresse. Tout cela sous la forme d'ateliers pratiques retraçant la vie aquatique et faunistique, la pêche, la réglementation et la pollution et par des jeux numériques interactifs. Les membres de la société de pêche ont apprécié l'intérêt des élèves et des enseignants.

* Prochaine intervention sur la commune : alevinage en truitelles de printemps « fario méditerranéenne ».

* La société de pêche a également participé au nettoyage de printemps organisé par la municipalité, le matin du 28 avril, en nettoyant les rives du cours d'eau « La Méline ».



WISEAC

WISEAC : **V**igilance sur la **S**anté, l'**E**nvironnement, l'**A**limentation et la **C**onsommation

L'association vous informe :

La pose des nouveaux compteurs électriques « dits compteurs communicants » Linky a débuté sur le secteur de VESOUL. Ceux-ci font l'objet d'une polémique concernant à la fois des problèmes techniques et des risques pour la santé.

Il est possible pour les particuliers de refuser légalement ces compteurs. Pour vous faire une opinion sur le sujet, nous vous conseillons de vous renseigner.

Des conférences ont lieu ou vont avoir lieu dans la région, des articles sont parus dans la presse et sur internet.

Pour vous aider dans votre quête de savoir :

Santepublique-edition.fr /LINKY.html

De nombreuses remises pour les mélois !



Activ'Communication
le textile, l'adhésif
& l'objet publicitaire



Location de salle & formation

Un seul espace, une seule adresse !

148 avenue Pasteur
Echenoz-la-méline
03 84 68 67 46



eurydice

L'informatique
pour tous !



MUSIQUE PLAISIR

18 rue du Collège
70000 Échenoz-la-Méline

INSCRIPTIONS à l'école de musique :
le mercredi 12 septembre 2018
de 13 h 30 à 18 h 30

**EVEIL MUSICAL – BATTERIE – GUITARE –
FLÛTE – PIANO – VIOLON – SOLFÈGE**

Contact : Tél 03.84.96.04.98
musiqueplaisir@live.fr



LES AMIS DE NOTRE DAME DE SOLBORDE

Les diverses manifestations à la chapelle de Solborde pour l'année 2018 :

Messe le mardi soir à 18 h 30 : du 1^{er} juillet au 31 août

Fête de la musique : dimanche 24 juin à 17 h

Procession 355^{ème} anniversaire de Notre Dame de Solborde : dimanche 22 juillet à 17 h départ du parking en passant par la propriété de M et Mme Pahin

Neuvaine du 6 au 14 août à 17 h 30

Procession aux flambeaux : 15 août à 20 h 30 départ du parking.

Journée du Patrimoine : dimanche 16 septembre à 15 h.

Nous vous rappelons que la barrière est ouverte le 2^{ème} dimanche de chaque mois (toute l'année), pour les personnes à mobilité réduite.

**JUSSIEU
secours
VESOUL**

03 84 75 13 17

www.jussieu-secours-vesoul.com

AMICALE MÉLINOISE DU PISSE MENU

Vendredi 27 avril les adhérents de l'Amicale Méloinoise du Pisse Menu ont rendu hommage à Michel Drouhin en présence de Monique son épouse, de Doriane sa belle-fille et de Frédéric son fils. La cabane qui domine le verger a été baptisée "LA CABANE A MIMI" et une plaque y a été fixée pour marquer cet évènement.

Cette initiative était le fait d'amis, membres d'une amicale qui rendaient hommage à un ami en toute simplicité et en toute amitié. Les adhérents ont tenu à souligner ainsi la place particulière qu'occupait Michel Drouhin au sein de l'association, place particulière car il était à la fois un des initiateurs du Pisse Menu et était souvent à la conception et à la réalisation de la plupart des projets. Partout où le regard se pose au verger, on voit la trace de Michel. Toujours disponible, jamais à court d'idées, ni de solutions aux problèmes, il faisait profiter de son expérience, généreux dans la transmission de son savoir faire, il était aussi un être attachant estimé de tous. Sa disparition a laissé un vide immense.

Les adhérents de l'Amicale se sont retrouvés à la cabane à MIMI pour un moment de convivialité à l'occasion de la fête des voisins qu'ils ont rebaptisé "fête des clampins", c'est ainsi que Michel malicieusement l'appelait.

En plus des travaux qui les occupent dans l'entretien du verger, les bénévoles du Pisse Menu organiseront le dimanche **26 août** la traditionnelle **fête champêtre « de la ruche au verger »** sur l'espace associatif, autour d'un marché de produits artisanaux du terroir. Un repas champêtre sera organisé au prix de 15 € (apéritif, entrée, filet mignon de porc et son gratin méloinois, salade, fromage, dessert maison, café) le tout servi sur assiette.

Buvette, petite restauration, animations et spectacles musicaux égayeront cette journée festive.

Réservation du repas auprès de Françoise au 03 84 75 76 10 ou 07 82 77 58 13.

Une tombola dotée de nombreux et prestigieux lots sera aussi organisée, les billets sont déjà en vente auprès des adhérents ou auprès de Monique au 09.83.99.69.47 ou 06.52.35.54.48.

Contact ampm70@free.fr, 03.84.75.11.02 ou 06.06.95.21.90



LÉGÈRE MÉLINOISE

La Légère Méloinoise Championne de France

5 groupes avaient obtenu leur qualification au Trophée National de gym acrobatique qui se déroulait à Belfort les 26 et 27 mai.

En Fédéral B quatuor toutes catégories Lisa Pieron, Emma Michaux, Elina Chapusot et Gaëtane Schaal, après une très belle prestation, concrétisent un rêve, celui d'être un jour **Championne de France**, en devançant les 2ème de plus de 1 point ! Un pur moment de bonheur et une récompense aussi pour les entraîneurs de pouvoir atteindre les sommets « avec nos petits moyens ! » Les autres groupes n'ont pas du tout démérité face à un niveau national venu des 4 coins de la France !

En fédéral A, trio 7/15 ans avec Maelly Varlet, Astrid Weber et Victoire Saintigny terminent 11ème. En Fédéral B duo 7/15 ans, Margot Viard et Elina Girard sont 20ème et Pauline Boichot avec Léonie Choux 48ème .

En Fédéral B trio 7/15 ans, Jeanne Valentini, Apolline Vion et Lili-Jeanne Aubry sont 29ème.



FOYER D'ANIMATION ET DE LOISIRS

Oenologie : Lundi 21 mai, 18 adhérents du FAL sont allés en car au domaine de Bollenberg en Alsace. Traditionnellement les vigneron alsaciens ouvrent leurs domaines et leurs caves pendant le week-end de Pentecôte. La famille Meyer, propriétaire du domaine de Bollenberg a accueilli les visiteurs en leur faisant découvrir le métier de vigneron lors d'une promenade dans les vignes du Clos Sainte Polline.

Découverte de la flore locale, grappillage de cerises, haltes dégustation, géographie, géologie, conduite de la vigne en agriculture biologique puis repas froid accompagné des vins du domaine... Mr Meyer a passionné les participants ravis de leur journée alsacienne.

Prochaine réunion du groupe : samedi 23 juin, visite d'une brasserie artisanale.

Contact : Betty : fal.oenologie@free.fr

Vide-grenier : le 8 avril 2018, un beau soleil printanier a favorisé la réussite du vide-greniers organisé par le FAL en partenariat avec l'Amicale du Pisse Menu, les Anciens Combattants, ND de Solborde et les Marmousets. Comme les années passées, 190 emplacements étaient proposés aux exposants. De très nombreux visiteurs ont animé les rues d'Echenoz et ont fait honneur à la restauration ainsi qu'à la buvette. Les bénévoles des cinq associations qui œuvraient dans la bonne humeur ont été très satisfaits du succès remporté par cette manifestation.



Sourire Mélinois : prochain et dernier repas de la saison : **16 juin 2018**.

Les commissions travaillent afin de préparer la prochaine saison. Suivez les informations sur le blog : fal-echenoz.fr

Bel été et bonnes vacances à tous.

Créatif : Nous approchons des grandes vacances et poursuivons les travaux commencés en vue de leur achèvement. Mais déjà nous pensons à la rentrée et aux événements collectifs auxquels nous participerons (Téléthon, commémorations, etc.).

Pâtisserie : La saison 2017/2018 s'est achevée les mercredis 2 et 9 mai 2018 avec la réalisation d'une charlotte aux fraises, après les macarons en mars, et Opéra en avril. Comme à l'accoutumée, les pâtissières ont pu repartir avec un échantillon de leurs réalisations, pour le plus grand bonheur des "goûteurs et goûteuses".

Bibliothèque : La bibliothèque sera fermée pendant les vacances scolaires. une permanence sera assurée le samedi 28 juillet pour permettre aux lecteurs d'échanger leurs livres.

Randonnée : Avec le printemps les sorties à la journée sont de retour.

Sous un soleil digne des plus beaux jours d'été, une marche de 19 km a conduit les marcheurs sur les sentiers de la Seigneurie des Granges dans le secteur de Granges le Bourg, via Senargent et ses anciennes carrières de grès, Mignafans, Vellechevreux et son église du XVII^e, la voie romaine jusqu'à Secenans puis Crevans et sa fontaine à bassins concentriques. Granges le Bourg avec ses ruines du château du XI^e et sa maison du Bailli où les randonneurs se sont attablés pour le repas tiré du sac; L'après midi, ils ont rejoint Granges la Ville par les chemins forestiers et Mignavillers et son étang.

Informatique : Prise des contact en septembre
Contact : Jocelyne Vieille au 03.84 75 78 63
Mail : jocelyne.vieille@wanadoo.fr
Atelier de débutants si 10 personnes inscrites
Atelier d'approfondissement avec 10-11 personnes. Démarrage de la formation après les vacances de Toussaint.

FAL : 13 rue de la mairie
70000 ÉCHENOZ LA MÉLINE
www.fal-echenoz.fr

AIM'ROCK organisera la **Fête de la Musique**, le **23 juin** devant l'**Espace Musical**.

PROGRAMME

À partir de **16 h**, sur la pelouse derrière la salle paroissiale :

MÖLKKY SONORE : jeu de mölkkky ouvert à tous et sonorisé par le trio **OLD DRUNK DIONYSOS**.

Puis devant le local :

19 h - 20 h : **BONYE & KLYDE**, rock acoustique

20 h - 21 h 30 : **HOP !** reprises acoustiques

21 h 30 - 23 h : **LES PITUITES** : reprises rock

23 h - 00 h : **DEMAIN Dès L'AUBE** : post rock

Et en parallèle, à partir de 21 h 30, toujours sur la pelouse derrière la salle paroissiale : scène Mix Electro avec :

OLD DRUNK DIONYSOS.

L'association On The Road propose une 2^{de} édition de

ELM Summerbreak

le 7 juillet au stade à 21 H

(Ouverture à 20 H)

3 DJs **OSSIVM MAXXN Alico** enflammeront la soirée au son de la Dance Music

ÉTAT CIVIL

Février - mars - avril 2018

Naissances

Andrea MARCHIORI le 25 mars

Alice SERDOUK le 29 mars

Naïm THIÉBAUT le 12 avril

Milo CONCHE le 26 avril

Gustave CROIZIER le 27 avril

Maxime MYOTTE-DUQUET le 28 avril

Victoire MARCHAL le 24 mai

Mariages

Guilène GORNÈS et Marc PAYGNARD le 19 mai

Léonor MENDES et Olivier LAMBOLEY-DEPOIRE le 19 mai

Emmanuelle ROUSSELOT et Emmanuel THOMAS le 26 mai

Décès

Marcel NOËL le 15 mars

Jean KAUFMANN le 31 mars

Eliane MARTING veuve BÉNIER le 2 avril

Paulette MENETRIER épouse HENRY le 14 avril

Serge LONGET le 2 mai

Patrick POUGET le 10 mai

Gilberte BAY veuve CHAPUT le 25 mai

Antoine BARRANCO le 28 mai



AGENDA

- ◆ 23&24/06 Fête de la Musique
- ◆ 25/06 Ramassage des déchets verts
- ◆ 03/07 Ramassage des encombrants
- ◆ 09/07 Ramassage des déchets verts
- ◆ 14/07 Cérémonie au monument aux morts à 11 h
- ◆ 14/07 Repas dansant 12h
- ◆ 23/07 Ramassage des déchets verts
- ◆ 07/08 Ramassage des encombrants
- ◆ 13/08 Ramassage des déchets vert
- ◆ 26/08 Fête champêtre
- ◆ 27/08 Ramassage des déchets verts
- ◆ 04/09 Ramassage des encombrants
- ◆ 10/09 Ramassage des déchets verts
- ◆ 24/09 Ramassage des déchets verts

* **Rappel** : déchets verts et encombrants sont collectés sur inscription en mairie

Directeur de publication : Serge Vieille. Coordination rédaction : Serge Vieille, Anne Greget, Anne Rebeschini. Ont contribué à la rédaction de ce numéro : Serge Vieille, Anne Greget, Jean-Michel Adrey, Karine Biot-Goguey, Evelyne Vernier, Bruno Liegeon, Mario Jeronimo, Maryse Payen, Myriam Okole Mayigué, Anne Rebeschini, les présidents des associations méloises.

Tirage en 1 600 exemplaires.

Parution trimestrielle. Prochaine parution : 15 septembre 2018

Imprimeur : Imprimerie Reprosystem Dépôt légal : 06-2014